

D'une durée totale de 30 minutes, l'épreuve d'entretien se décompose en deux parties.

Première partie (10 min environ)

En une dizaine de minutes, le·la candidat·e présente sa candidature au jury. Notamment, il·elle présente son parcours académique, ses expériences passées dans le milieu académique et ou industriel, son projet professionnel et les motivations qui le·la conduisent à postuler au concours. Cette présentation est également l'occasion pour le·la candidat·e de se positionner relativement aux différents parcours de formation proposés dans l'établissement.

Au cours de cet exposé, le·la candidat·e peut également mettre en relief ses qualités dans les domaines de la communication, de l'expression orale, et de la juste transmission d'un projet d'intégration construit.

Deuxième partie (20 min environ)

A la suite de l'exposé, le jury engage un échange avec le·la candidat·e. Le jury essaie notamment de percevoir, à travers les réponses données, si le·la candidat·e a, au-delà de l'échéance même du concours, un plan de carrière précis en tête. Les questions posées par le jury doivent permettre au·à la candidat·e de préciser certains éléments de son parcours, de mieux définir la teneur de son projet professionnel et d'affiner, si nécessaire, la définition de ce que pourrait être son parcours à l'ENS. En cas d'admission, le·la candidat·e s'engage à réaliser le parcours co-construit avec le jury au sein de l'établissement.

Commentaires du jury sur la session 2022 :

Lors de cet entretien, le jury évalue de manière prépondérante l'adéquation entre le projet professionnel, le parcours d'études défini par le·la candidat·e, et les principales missions des Ecoles Normales Supérieures (notamment celles liées à l'enseignement supérieur et à la recherche).

Le jury a apprécié les candidat·e·s qui ont pris le soin d'exposer clairement les apports d'une scolarité à l'ENS vis-à-vis de leur projet professionnel et qui ont montré une bonne connaissance du déroulement de la scolarité dans les ENS et des débouchés possibles.

A contrario, le jury n'a pas apprécié les exposés trop rapides, durant lesquels les candidat·e·s, semblant parfois peu motivé·e·s, ne prennent pas le temps de mettre en lumière leur parcours, et présentent un plan de carrière évanescent ou inexistant.